



Flash cultures n°33 - Mardi 25 octobre 2022

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Il n'y aura pas de Flash Cultures ni de BSV la semaine prochaine. Compte-tenu des prévisions météo, beau temps et températures maximales supérieures à 20°, la vigilance vis à vis des pucerons sur céréales doit être de rigueur. Nous communiquerons uniquement par mail en fin de semaine sur ce sujet.



Notez dans vos agendas : réunion céréales et oléagineux organisée par la CA39 et ses partenaires habituels le **MARDI 29 NOVEMBRE 2022**, salle des fêtes de **CHAMPDIVERS**

COLZA D'HIVER

* Stade :

Ça pousse toujours. La majorité des parcelles du réseau continuent à se développer après le passage pluvieux de la semaine dernière. Le poids frais a doublé voire triplé dans certains situations. Incroyable ! Et toujours aussi peu de parcelles concernées par des « faim » d'azote. À l'inverse, les plus petits colzas poussent peu ou pas quand ils sont empêtrés dans les repousses de céréales et graminées. Voir Tableau 1.

* Désherbage :

Malgré des traitements antigraminées, les repousses de céréales et/ou la présence de graminées (vulpins, ray-grass) concurrencent toujours fortement le colza, voire le font dépérir dans les parcelles très peu développées. Dans des conditions peu poussantes ou des infestations de graminées, les doses préconisées pour un stade jeune (3 feuilles) ne sont pas suffisantes ou suffisamment rapide d'efficacité.

* Ravageurs :

Grosses altises

Sur le terrain : toutes les parcelles sont concernées par des captures, excepté Courlans et Vercia. Après une diminution de moitié lundi dernier par rapport à la semaine précédente (120 le 17/10 contre 246 le 10/10), les captures cumulées diminuent légèrement cette semaine avec 108 captures au total pour l'ensemble du réseau.

L'observation des pétioles dans les parcelles comme dans les TNT révèle peu de traces ou de galeries d'altises contrairement aux années précédentes. Faut-il y voir une moindre pression de la grosse altise et particulièrement des larves ou un retard de leur cycle ? Les premières berlèses ont démarré ce jour avec quelques parcelles du réseau. Selon les résultats au bout d'une dizaine de jours, nous démarrerons véritablement nos berlèses lors de la semaine de la Toussaint ou la suivante.



Photo 1 : Prélèvement de 20 pieds de radis à Villangrette en vue d'une berlèse. Le radis sera-t-il aussi attractif que le colza avoisinant ?

Tableau 1 : Risque CHBT dans le réseau de parcelles jurassien actuel suivi par la Chambre d'agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Type de sol	Capture de CHBT			Poids frais moyen en g/pied Et évolution
			Au 10/10	Au 17/10	Au 24/10	
Sermange	13/08	Limono argileux	11	0	31	-
Malange	16/08	Limono argileux	4	0	3	-
Authume	23/08	Limon avec tache de rouget	11	15	71	75 ↗
Saint-Aubin	23/08	Argileux	1	Cuvette volée	Cuvette retrouvée 6	55 ↗
Aumur	25/08	Limon blanc	0	2	13	2 ↗
Tichey	17/08	Argileux	0	2	1	2 ↗
Saint-Baraing	4/09	Limon blanc	2	4	24	69 ↗
La Loye	13/08	Argileux ou gravier	4	8	27	26 (90%) 128 (10%) ↗
St Loup	17/08	Limon blanc	1	30	37	66 ↗
Annoire	16/08	Argileux	7	8	16	92 ↗
Les Hays	24/08	Limon blanc	7	3	31	47 ↗
Saint-Lothain	22/08	Limono-argileux	3	1	0	117 →
Courlans	10/08	Limon blanc	0	2	7	103 ↗
Vincent	22/08	Argileux	2	6	31	130 ↗
Bletterans	22/08	Argileux	3	4	8	61 ↗
Vercia	27/08	Limon blanc	0	1	4	45 ↗
Nance	27/08	Argileux	9	8	18	30 ↗
Chapelle-Voland	17/08	Limon blanc	3	13	10	-
Cosges	22/08	Limon blanc	3	12	5	-
TOTAL			71	119	343	

Charançon du bourgeon terminal

Sur le terrain : le pic du vol du charançon du bourgeon terminal a probablement été atteint fin de semaine dernière. Toutes les parcelles du réseau sont concernées par des captures, sauf celle de Saint-Lothain. Si le cumul des captures est quasiment 3 fois plus élevé que la semaine précédente, la variabilité est très importante, de 1 à 71 individus par cuvette. Une ponte a été trouvée dans la parcelle de Malange. Pour mémoire, le traitement doit être positionné avant la ponte pour une bonne efficacité.

Les parcelles à risque ont dû être protégées lors de la semaine dernière voire précédente. Il n'y a plus lieu d'intervenir compte-tenu de la pousse des colzas. Seules les parcelles dont les poids frais de colzas sont très faibles (< 5-10 g) et quand le délai après traitement aura dépassé les 8 jours, peuvent nécessiter une nouvelle intervention, particulièrement en terre argileuse de vallée (Seille, Doubs, Loue). Exemple dans notre réseau : Tichey en terre noire et Aumur en terre blanche. Voir grille du risque CHBT dans le bulletin précédent (« Lutte contre le CHBT, simple comme une pesée »).

BLE TENDRE D'HIVER

* Stade :

Après 35-40 mm de pluie tombés en plaine, les sols encore trop motteux vont pouvoir s'affiner et être semés. Ce seront probablement les derniers semis. Les semis de blé de novembre seraient-ils un fantasme en 2022 ?

Les blés levés sont au stade 1 ou 2 feuilles. Les levées vont se terminer dans les parcelles où tout n'était pas sorti.

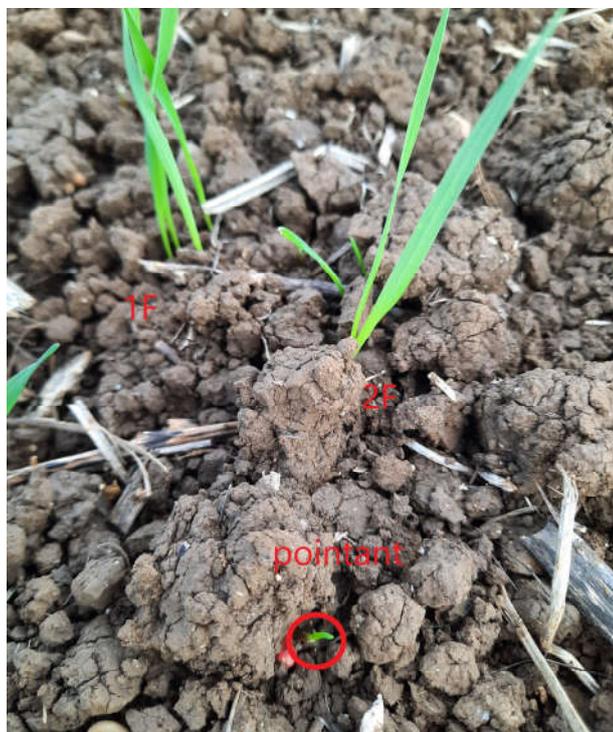


Photo 2 : Stade point, 1F et 2F à Annoire

* Pucerons :

Globalement les colonisations sont faibles et aucune parcelle du réseau ne justifie une protection insecticide à ce jour. Mais compte-tenu de la météo prévisionnelle, cela pourrait changer. Soyez vigilants particulièrement pour les situations les plus à risque, comme les semis sur des parcelles non travaillées après la récolte du précédent, ou ayant été travaillées superficiellement avec de la végétation présente au moment du semis.

Tableau 2 : Réseau de parcelles de blé jurassien suivi dans le cadre du BSV

Orga-nisme	Lieu	Date semis	stade	% de pieds porteurs de pucerons
CA39	La Loye	8/10	2F	1
CA39	Saint-Lothain	9/10	2F	2
CA39	Les Hays	9/10	2F	1
CA39	Nance	11/10	1F	0
Terre Comtoise	Arlay	11/10	1F	5
Interval	Colonne	12/10	2F	2
CA39	Annoire	13/10	1F	0
CA39	Vercia	18/10	pointant	-

Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

* Cicadelles :

Les observations faites ce lundi dans des conditions correctes révèlent une faible présence au champ des cicadelles, bien inférieure au seuil de traitement. Le nombre de plaques engluées étant limité et les résultats parfois inexploitable après une pluie, il est impossible de donner une tendance générale. Quelques parcelles hors réseau sont signalées avec une forte présence de cicadelles. Rien ne peut remplacer une observation à la parcelle dans de bonnes conditions. Lire attentivement le BSV.

En l'absence de plaque engluée, il faut parcourir la parcelle et s'arrêter de temps en temps pour compter les cicadelles devant soi sur 5m linéaires. Si l'on voit 5 cicadelles ou plus en moyenne par station, le risque est considéré comme élevé, il faut intervenir.

* Limaces :

Quelques dégâts (légers) sont observés. À surveiller.

ORGE D'HIVER/ESCORGEON

* Stade :

1 à 2 feuilles selon date de semis. Les levées vont pouvoir se terminer grâce aux pluies de la semaine dernière.

* Cicadelles : Voir Blé

* Limaces : Voir Blé

* Pucerons :

Globalement les colonisations sont faibles, aucune parcelle du réseau ne justifie une protection insecticide à ce jour. Mais compte-tenu de la météo prévisionnelle, cela pourrait changer. Soyez vigilants. Les situations les plus à risque comme Desnes (semis direct derrière maïs grain) révèlent déjà un taux de 5%. Ce type de parcelle devra inévitablement être protégé.

Seuil d'intervention orge d'hiver variété non tolérante : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Variétés tolérantes à la JNO : Amistar, Coccinel, Hiron-della, KWS Borelly, KWS Exquis, KWS Feeris, KWS Filante, KWS Jaguar, KWS Joyau, LG Zebra, LG Zenica, LG Zodiac, Margaux, Perreolla, Rafaela, Sensation, Idilic, LG Caiman, Orion, RGT Segonita, Spazio, Constel, Eternel, Carroussel, LG Zelda.

Tableau 3 : Réseau de parcelles d'orge d'hiver jurassien suivi dans le cadre du BSV

Organisme	Lieu	Date semis	stade	% de pieds porteurs de
CA39	Desnes	5/10	2F	5
CA39	Tourmont	7/10	2F	5
CA39	La Loye	14/10	1F	1

CEREALES D'HIVER

* Désherbage :

Les pluies de la semaine dernière sont bénéfiques aussi bien pour les herbicides déjà appliqués que pour ceux qui vont l'être. Bien évidemment cela profitera aussi aux vulpins, ray-grass... Le désherbage d'automne devient quasi obligatoire compte-tenu de l'efficacité des herbi-

cides de printemps qui est de plus en plus remise en cause. Si vous n'avez pas désherbé en post-semis, privilégiez le désherbage à partir du stade 1F sous réserve que les conditions d'applications soient réunies (levée totale, grains bien recouverts, feuilles en bon état). Faire coïncider un traitement éventuel des pucerons avec le désherbage ne doit pas être une priorité mais seulement une opportunité. Voir Tableau 4.

Tableau 4 : Exemple de programmes de désherbage post-levée sur blé et orge d'hiver (source Arvalis)

	Vulpin sensible	Vulpin Résistant	Ray-grass sensible	Ray-grass résistant
Blé	<p>Pontos 1</p> <p>Fosburi 0,5L + Chlortoluron 1500g</p> <p>Fosburi 0,5L + Daïko 2,25L +h</p> <p>Merkur 3L</p>	<p>Fosburi 0,5L + chlortoluron 1500g</p> <p>Fosburi 0,5L + Daïko 2,25L + h</p> <p>Pontos 1L</p> <p>Merkur 3L</p>	<p>Fosburi 0,5L + chlortoluron 1500g</p> <p>Merkur 2,5L + Défi 2,5L</p> <p>Fosburi 0,5L + Défi 2,5L</p>	<p>Fosburi 0,6L après T de pré-levée (Défi 4L)</p> <p>Fosburi 0,5 + Défi 2,5L après T de pré-levée (Chlortoluron 1800g)</p>
Orge d'hiver	<p>Pontos 1L</p> <p>Fosburi 0,5L + Flight 2L</p> <p>Merkur 3L</p> <p>Fosburi 0,5L + chlortoluron 1500g</p>	<p>Pontos 1L</p> <p>Fosburi 0,6L</p> <p>Merkur 3L</p>	<p>Défi 3L + Pontos 0,75L</p> <p>Fosburi 0,5L + Chlortoluron 1500g</p>	<p>Fosburi 0,5L + chlortoluron 1500g après d'un T de pré-levée</p> <p>Carmina Max 1,5L après T de pré-levée (Défi 4L)</p>

*en cas d'application de chlortoluron, veillez à ce que la variété soit tolérante.

« *prosulfoarbe* » (DEFI, Spow, Minarix, Rooxy 800 EC...) : buse à limitation de dérive obligatoire, respect des distances et périodes d'application vis-à-vis des cultures non cibles. N'hésitez pas à consulter ce site www.syngenta.fr/quali-cible